



DO GSO - Décembre 2023 / Janvier 2024

SOMMAIRE

Le vent du renouveau	1
La CFE-CGC prend ses responsabilités	2
A quand les ASC ??	2

Le vent du renouveau

Bilan

La CFE-CGC 1ere Organisation Syndicale chez Orange....

- Les élections des Représentants du Personnel qui se sont tenues fin novembre 2023 ont vu la confirmation que les idées et valeurs de la CFE-CGC sont largement partagées par les salariés d'Orange puisque ceux-ci ont confortés notre place de 1^{ère} OS avec 31,7 % des suffrages exprimés.
- Nous progressons en cumul national de 5 points, ce qui est une belle performance qu'aucune autre OS n'a égalé.
- A noter que deux organisations syndicales ont perdus leur statut d' « OS représentative » en passant sous la barre des 10% de suffrages, ce qui les prive, entre autre, de la possibilité de participer aux négociations collectives nationales.
- La responsabilité de la CFE-CGC n'en est donc que plus grande dans sa mission de défendre l'intérêt collectif dans un environnement particulièrement hostile aux salariés.

.....et à la DO GSO!

- Localement, à la DO GSO, la progression est encore plus spectaculaire puisque les électeurs nous ont portés de la 3ème à la 1ère place!
- Avec 27% des votes en notre faveur, nous devançons toutes les autres OS
- Mais nous ne sommes pour autant pas majoritaires : 9 élus sur un total de 35 qui composent le Comité Social et Economique (CSE).
- Cette équipe, grandement renouvelée (voir cartouche en bas de verso), a pour farouche volonté de mettre en place le programme sur lequel elle a été élue, et défendre les intérêts individuels et collectifs de chacun, dans chaque unité de la DO;

Analyse de la CFE-CGC

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous ont permis de réaliser ce très grand succès électoral.

Lors des CSE constitutifs qui se sont succédés en fin d'année 2023 et en janvier dernier, nous avons logiquement revendiqué un certain nombre de postes au bureau et dans les commissions santé et AEP. (Voir page suivante).

Ainsi Valerie VINCENT a été élue secrétaire du CSE, et Blandine BARTHES seconde secrétaire en charge du domaine SSCT.

Cette prise de responsabilité de la part de la CFE-CGC a permis de faire fonctionner le CSE dès le premier jour, et en particulier d'enclencher les nominations de RP (représentants de proximité), de membres de commissions SSCT et AEP (attributions économiques et professionnelles);

Voir tract

Voir aussi <u>la déclaration préalable</u> publiée sur le site CFE-CGC



La CFE-CGC prend ses responsabilités

✓ Information

Les CSE « constitutifs »

Sitôt après les 2 tours de l'élection terminés, le CSE s'est réunis plusieurs fois de manière à mettre en place l'organisation nécessaire pour assurer la meilleure représentativité des salariés.

- Constitution du bureau : 5 membres à élire
- Désignation des représentants de proximité (RP)
- Élection des membres des commissions
 CSSCT
- Désignation des 7 autres commissions (Handicap, marchés, restauration, égalité pro, économique, ASC, emploi)
- Désignation des représentants DO GSO au CSEC
- Etc ...

Nous entrons au bureau

- Valerie VINCENT (CFE-CGC) a été élue secrétaire du CSE
- Blandine BARTHES (CFE-CGC) a été élue seconde secrétaire adjointe en charge du domaine SSCT.
- Isabelle MASCLET (CGT) a été élue secrétaire adjointe
- Trésorier et trésorier adjoint : aucune autre OS n'a présenté de candidat.

A quand les ASC ??

✓ Information

Carence de trésorier

FOcom, SUD et CFDT ont refusé de rentrer au bureau.

- Pas de trésorier
- Donc pas de trésorier adjoint
- Donc pas de chef d'orchestre pour mettre en œuvre un programme ASC

La CFE-CGC est là!

- Nous aurions pu présenter un trésorier en janvier
- Ce n'est pas notre conception de la démocratie de donner l'impression de phagocyter l'instance CSE
- Mais nous avons avertis les autres OS de notre intention de prendre à nouveau nos responsabilités s'il devait y avoir encore carence au prochain CSE.

Analyse de la CFE-CGC

La coutume veut que le poste de trésorier revienne à la seconde organisation du CSE; Or, il s'agit de la CFDT, qui a décliné à chaque occasion la possibilité de proposer un candidat.

La CFDT nous explique vouloir d'abord obtenir un « accord de gestion » qui engagerait les signataires sur les 4 ans de la mandature à mettre en place une politique ASC et à s'y tenir.

Si l'intention est louable, il faut que cette organisation garde à l'esprit que la recherche d'un accord nécessite de faire des concessions et permette à chaque partie d'y trouver son compte.

A date, peu de propositions nous ont été faites pour aborder les sujets brulants :

- Baisse des dotations budgétaires
- Mode de répartition des sommes reversées aux ouvrants droits et simplification des démarches administratives
- Mise en place des Activités Sociales et Culturelles
- Taux de reversement du budget au CSEC
- Politique de restauration collective
- Etc

Plus qu'un <u>accord de gestion</u> c'est sans doute vers un **accord de gouvernance** qu'il faudra nous diriger.

Analyse de la CFE-CGC

Nous rappelons que les ASC sont un moyen important pour les ouvrants droits d'augmenter leur pouvoir d'achat, et de réaliser un certain nombre d'actions sportives, culturelles ou de loisirs qu'ils souhaitent le moins contraignant possible, et dénués de paperasserie.

La politique ASC de la CFE-CGC est bien connue maintenant, et son « tableau magique » est largement plébiscité, et fait partie des raisons de notre succès électoral.

Nous proposerons dès le prochain CSE de février **un budget correspondant à sa mise en œuvre immédiate** et demandons que la majorité des élus respecte le résultat des urnes en votant « POUR », aux bénéfices des ayants droits qui ont exprimé la volonté de supprimer un mode de fonctionnement des ASC perçu comme archaïque et obsolète.

Dès que cela sera fait, nous ouvrirons les Activités Sociales et Culturelles « *made in CFE-CGC* » dans un délai extrêmement court.

Voir le lien vers tableau magique sur le site CFE-CGC

VOS REPRESENTANTS
CFE-CGC ORANGE

Élus CSE :

Abdelkrim DAOUADJI Madeleine ICONOMOFF Thierry BERNADOTTE Sébastien MULLER Blandine BARTHES Olivier BERGER Valérie VINCENT Daniel LAFFARGUE Nadine BEMER Commissions CSE:

Emploi Formation Egalité pro: Virginie DUCOURTY/Isabelle MANAS Commission Handicap: Madeleine ICONOMFF/Yannick GRAFTEAU

Commission ASC: Edmond RAPIN / Sophie GODEFROY Commission Restauration : Farid BENALI Commission des marchés : Sébastien MULLER

Commission Emploi et Formation : Olivier BERGER / Thierry BERNADOTTE
Projets Economie Evolution des marchés : Daniel LAFFARGUE/Karim ARNAUDIN

Représentant syndical : François KANY









